

Paris, le 11 avril 2017

Universités solidaires des collègues turc/que.s

Le 16 avril 2017, le président Erdogan organise un referendum qui aggravera la dérive dictatoriale du régime.

La tentative de coup d'État du 16 juillet 2016 a accéléré la mise en place d'un régime autoritaire par le président turc, Erdogan :

- plus de 40 000 prisonnier.e.s politiques.
- plus de 100 000 fonctionnaires radié.e.s.
- 7 809 universitaires¹ radié.e.s sur un total de 146 124, soit plus de 5 %.

Les fonctionnaires radié.e.s n'ont plus de revenu. Leurs noms sont inscrits sur des listes publiques. Trouver un travail dans le privé leur est extrêmement difficile, car la peur règne sur les employeurs. Les passeports de nombreu.x/ses universitaires radié.e.s ont été confisqués, et parfois ceux de membres de leurs familles.

Le cas de Pinar Selek, écrivaine et sociologue, est à la fois symbolique et exemplaire. Subissant une persécution politico-judiciaire depuis 19 ans, Pinar Selek est réfugiée en France depuis 2011. Sa situation juridique s'est aggravée le 25 janvier 2017 : le procureur de la Cour de cassation de Turquie a demandé l'annulation de son acquittement obtenu en 2014 et requis la prison à perpétuité. Les juges doivent se prononcer dans les semaines qui viennent. Le gouvernement turc, dont la justice dépend, lui fait payer ses multiples engagements, féministes, anti-militaristes, et sa détermination à exercer et défendre la liberté de recherche.

Pinar Selek est aujourd'hui membre associée d'un laboratoire CNRS à l'université de Nice.

Le SNESUP-FSU appelle les syndiqué.e.s et plus largement les collègues dans les universités à multiplier les comités de soutien à Pinar Selek, aux universitaires et aux étudiant.e.s de Turquie. Il invite ensuite celles et ceux qui ne l'ont pas déjà fait à signer la pétition en soutien à Pinar Selek pour demander son acquittement définitif : <https://www.change.org/p/soutien-à-pinar-selek-pour-un-acquittement-définitif>

Enfin il appelle les conseils centraux à voter et mettre en œuvre des résolutions pour développer les coopérations universitaires avec les établissements et les collègues turc/que.s, pour favoriser l'accueil de ces mêmes collègues et pour demander au gouvernement de redimensionner à la hauteur des besoins le Programme d'Aide à l'accueil en Urgence des Scientifiques en Exil (PAUSE).

Le SNESUP-FSU met à disposition des élu.e.s dans les conseils centraux une résolution type, qu'il est possible d'adapter librement. ■

¹ Sources de l'Ambassade de France à Ankara.

Solidarité avec les universitaires de Turquie : Proposition de motion

- Vu la radiation de plusieurs milliers d'universitaires turc/que.s depuis juillet 2016;
- vu leur absence de revenu et l'impossibilité qui leur est faite d'accéder aux moyens de poursuivre leurs travaux de recherche ;
- vu les menaces qui pèsent sur nombre d'entre eux/elles, dont celle de rejoindre les plus de 40 000 prisonnier.e.s politiques ;
- vu l'importance de développer dialogues et coopérations entre les sociétés turque et française, et de défendre les libertés académiques de recherche et d'enseignement.

L'université X

- s'engage à développer les coopérations universitaires avec les établissements et les collègues turc/que.s,
- s'engage à favoriser l'accueil et l'emploi des collègues turc/que.s réfugié.e.s en France ou cherchant à s'y réfugier,
- s'engage à favoriser l'accueil et l'inscription des étudiant.e.s réfugié.e.s en France ou cherchant à s'y réfugier,
- demande au gouvernement de redimensionner à la hauteur des besoins le Programme d'Aide à l'accueil en Urgence des Scientifiques en Exil (PAUSE).